

# Cyberharcèlement. Des plaintes ont été déposées après la diffusion d'un « deepfake » sur les réseaux sociaux

## Des collégiennes victimes d'une fausse vidéo sexuelle

Douze collégiennes de Saint-Hilaire-du-Harcouët ont été la cible d'un deepfake, un montage vidéo à caractère sexuel dans lequel leurs visages apparaissent. Une enquête est ouverte.

Elles sont douze victimes. Douze collégiennes de l'Immaculée-Conception de Saint-Hilaire-du-Harcouët dont les visages ont été associés à une vidéo à caractère sexuel, réalisée à leur insu avec l'aide de l'intelligence artificielle. Une affaire qui secoue l'établissement privé où sont scolarisées les adolescentes.

### "Protéger les élèves"

Les faits remontent à début mars. Une vidéo dans laquelle figurent ces adolescentes est diffusée sur les réseaux sociaux. Il s'agit d'un montage réalisé à partir d'un contenu à caractère sexuel sur lequel sont placés les visages des collégiennes « grâce » à leurs photos postées sur les réseaux sociaux. Une dizaine de plaintes ont été déposées à la suite de cette publication.

À l'Immaculée-Conception, la direction veut d'abord laisser la justice faire son travail. « Nous attendons que l'enquête avance. Nous sommes avant tout dans un souci de protéger les élèves, indique Marie-Bernard Boudant, le directeur du collège privé. Les faits n'ont pas eu lieu dans l'établissement, mais bien sur les réseaux sociaux, hors du collège. »

Du côté de la gendarmerie, l'unité du Groupe de protection des familles a été mobilisée pour recueillir la parole des jeunes victimes. « Ce sont des agents spécialisés dans les interrogatoires de mineurs, pour libérer leur parole », indique la gendarmerie de Saint-Hilaire-du-Harcouët, en charge de l'enquête.

### Une "première"

## dans la Manche

L'une des priorités des forces de l'ordre sera d'abord de s'assurer que toutes les personnes ciblées par cet hypertrucage ont été identifiées. « Il est possible que des enfants aient été touchés sans rien dire. Nous vérifions qu'il n'y ait pas d'autres victimes », précise la gendarmerie, qui dénonce par ailleurs une « mauvaise prévention » sur les dangers des réseaux sociaux. « Toutes ces adolescentes avaient posté des photos d'elles sur Instagram ou TikTok, ajoute-t-elle. Le point commun, c'est que leurs comptes sont publics. Pour elles, il n'y a aucun problème, mais n'importe qui peut se servir de leurs contenus. »

Avec l'avènement de l'intelligence artificielle (IA), truquer des photos ou des vidéos n'a jamais été aussi facile. « Les IA peuvent réaliser des montages en une vingtaine de secondes. C'est très facile à faire », poursuivent les enquêteurs, qui devraient rapidement bénéficier du soutien d'un enquêteur spécialisé dans les nouvelles technologies. « C'est la première fois que nous devons faire face à une telle affaire dans la Manche, confirme le lieutenant-colonel Philippe Traon, commandant en second du groupement de gendarmerie de la Manche. Tous les moyens seront mis en œuvre pour retrouver le ou les auteurs de ces vidéos. »

« C'est très compliqué d'effacer totalement une vidéo de ce genre. Dès qu'elle est téléchargée, elle peut se retrouver sur d'autres sites différents. On peut toujours les fermer, mais ils peuvent être très nombreux, ce qui rend la tâche difficile », ajoute la gendarmerie.

Si les victimes sont scolarisées au collège privé, il n'est pour l'heure pas prouvé que les auteurs de ce montage le soient également. L'enquête, qui se poursuit, s'annonce de longue haleine. « Les réquisitions nécessaires à l'identification du ou des mis en cause ont été ordonnées », a indiqué hier Gauthier Poupeau, le procureur de la République de Coutances.

Rappelons que l'auteur d'un « deepfake » à caractère sexuel réalisé sans le consentement de la personne visée risque, depuis la loi du 21 mai 2024, deux ans d'emprisonnement et 60 000 euros d'amende en cas de diffusion. Des peines portées à trois ans d'emprisonnement et à 75 000 euros d'amende lorsque la publication du montage ou du contenu généré par un traitement algorithmique a été réalisée en utilisant un service de communication au public en ligne.

Pierrick KERBAUL(avec Ludovic AMELINE)

